

FICHE BREVET N° 8

LES REGLES DE BASE DE L'ORTHOGRAPHE

I- Les homophones grammaticaux (se prononcent de la même façon mais ont une nature différente et s'écrivent différemment)

a/à

- *a* est une forme conjuguée du verbe *avoir*; *à* est une préposition invariable.
- Pour les distinguer: quand on peut remplacer le son /a/ par *avait*, c'est qu'il s'agit du verbe *avoir*, on l'écrit donc *a*. Si cela est impossible, on l'écrit *à*.

et/est

- *est* est une forme conjuguée du verbe *être*; *et* est une conjonction de coordination invariable.
- Pour les distinguer: *est* peut se remplacer par *était*; *et* peut se remplacer par *et puis*.

é/er (participe passé en -é ou infinitif en -er?)

- Après les prépositions (*à, de, par, pour, sans...*), on met toujours un infinitif en *-er*.
- Un truc: si on peut remplacer le verbe sur lequel on hésite par un verbe du 3^{ème} groupe à l'infinitif (*lire, prendre*), alors, c'est un infinitif en *-er*. Sinon, ce n'est pas un infinitif, on écrit donc *-é*.
Exemples: Je vais *marché?*/*marcher?* On peut dire: "Je vais *prendre*". Donc on écrit: "Je vais *marcher*".
J'ai *mangé?*/*manger?* "J'ai *prendre*" est incorrect, donc on doit écrire: "J'ai *mangé*".
- Après, s'il s'agit d'un participe passé, on se pose la question de l'accord du participe passé (voir le point IV).

ou/où

- *ou* est une conjonction de coordination. *où* est un pronom relatif ou un adverbe interrogatif qui désigne généralement un lieu.
- Pour les distinguer: *ou* peut être remplacé par *ou bien*.

ce/se

- *Ce* fait partie du GN. C'est un déterminant démonstratif masculin singulier (il désigne, montre quelque chose ou quelqu'un).
Exemple: ce garçon est sportif
- *Se* fait partie du verbe pronominal. On le trouve à l'infinitif, à la 3^{ème} personne du sg et du pl.
Exemples: Il se prépare à sortir. Elle se pressent vers la sortie. Se ranger. S'habiller.

ces/ses/c'est/s'est

- *Ces* et *ses* font partie du GN. Ce sont des déterminants pluriels.
ces + nom = *ceux-là* ou *celles-là*; *ses* + nom = *les siens* ou *les siennes*.
- *Ces* est un déterminant démonstratif: il désigne, montre quelque chose ou quelqu'un. (c'est le pluriel de *ce, cet* ou *cette*)
Exemples: ces enfants sont insupportables; ces filles sont bruyantes.
- *Ses* est un déterminant possessif: il exprime l'idée de possession. (c'est le pluriel de *son* ou *sa*)
Exemples: Elle a mis ses bottes. Elle a ciré ses souliers.
- *C'est* est un présentatif. Il est suivi d'un GN ou d'un adjectif. On peut le remplacer par *cela est*.
Exemples: c'est lui; c'est mon voisin; c'est important.
- *S'est* fait partie du verbe pronominal conjugué au passé composé; si on met le verbe à l'infinitif, on retrouve *se* + verbe. *Exemples*: il s'est promené (se promener); il s'est arrêté (s'arrêter)

FICHE BREVET N° 8

LES REGLES DE BASE DE L'ORTHOGRAPHE

II Les accords dans le Groupe Nominal

Dans un GN, les accords dépendent du nom: le déterminant, les adjectifs épithètes ou les adjectifs épithètes détachés (ou apposés) doivent être accordés au genre (masculin ou féminin) et au nombre du nom (singulier ou pluriel).

III L'accord sujet-verbe

- Le verbe doit être accordé avec le sujet. C'est la partie conjuguée de la forme verbale qui change: la terminaison du verbe ou de l'auxiliaire (dans le cas du verbe conjugué à un temps composé).
- Il faut faire attention dans certains cas à bien identifier le sujet: si le sujet est inversé ("demanda-t-*il*", "Sur la mer roulaient *des vagues*"), il faut bien le repérer; le sujet est parfois éloigné du verbe; s'il y a plusieurs sujets; si le sujet est un mot de sens collectif (*une foule de, beaucoup...*) [voir la fiche sur ce sujet dans la séquence 1]
- Afin de faire correctement les accords, il faut aussi connaître par cœur les conjugaisons. (voir le point V)

IV Le problème de l'accord du participe passé

1° J'écris correctement le participe passé dans sa forme de base (masculin singulier): mets le participe passé au féminin et éventuellement prononce-le; enlève le "e" final qui est la marque du féminin. Tu sauras alors comment écrire la fin du part. passé au masculin: détruite-détruit, mise-mis, finie-fini...

2° Je regarde s'il s'agit d'une forme vraiment verbale (avec un auxiliaire) ou d'un adjectif qualificatif.

Si c'est un adjectif, j'accorde le participe passé avec le nom (ou pronom) qu'il qualifie.

3° Dans le cas de la forme verbale, j'identifie si l'auxiliaire est "être" ou "avoir":

1) "Être": j'accorde le participe passé avec le sujet du verbe.

2) "Avoir": je regarde si le verbe (auxiliaire + part. passé) possède un COD placé avant lui.

- pas de COD ou COD placé après: pas d'accord: le participe reste écrit au masculin singulier.

- COD avant le verbe: j'accorde le participe passé (pas le verbe, uniquement le participe passé) avec

ce COD (pas avec le sujet du verbe!!!)

4° Je rédige ma réponse en suivant cet ordre logique et je fais attention à ce que j'écris [je ne confonds pas "verbe" et "participe passé", ni "sujet" avec "COD" par exemple]

V Quelques confusions à éviter dans les conjugaisons

- Le passé simple et l'imparfait pour la 1ère personne des verbes du 1er groupe: -ai /-ais?

-ai: 1ère pers. du sg. du passé simple.

-ais: 1ère et 2ème pers. du sg de l'imparfait.

Pour les différencier, on met le verbe sur lequel on hésite à la 3ème pers. du sg: "je parlai" donne "il parla" alors que "je parlais" donne "il parlait". Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.

- Le futur de l'indicatif et le conditionnel présent (ou futur dans le passé): -rais/-rai?

-rais: 1ère et 2ème pers. du conditionnel présent.

-rai: 1ère personne du sg du futur de l'indicatif.

Pour les différencier, on met le verbe à la 3ème pers du sg: "Je vous disais *que je viendrais*" donne "qu'il *viendrait*"; "Je vous dis *que je viendrai*" donne "qu'il *viendra*". Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.

- Le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif aux personnes du singulier pour les verbes du 1er groupe, certains verbes en -ir et certains verbes du 3ème groupe.

Pour les différencier, on remplace le verbe sur lequel on hésite par un verbe pour lequel la prononciation est vraiment différente: "vendre" ou "lire" par exemple.

"Tu *vois*", ou "tu *vends*", ou "tu *lis*" (présent de l'indicatif);

"il faut que tu le *voies*", "que tu le *vendes*", "que tu le *lises*" (présent du subjonctif)